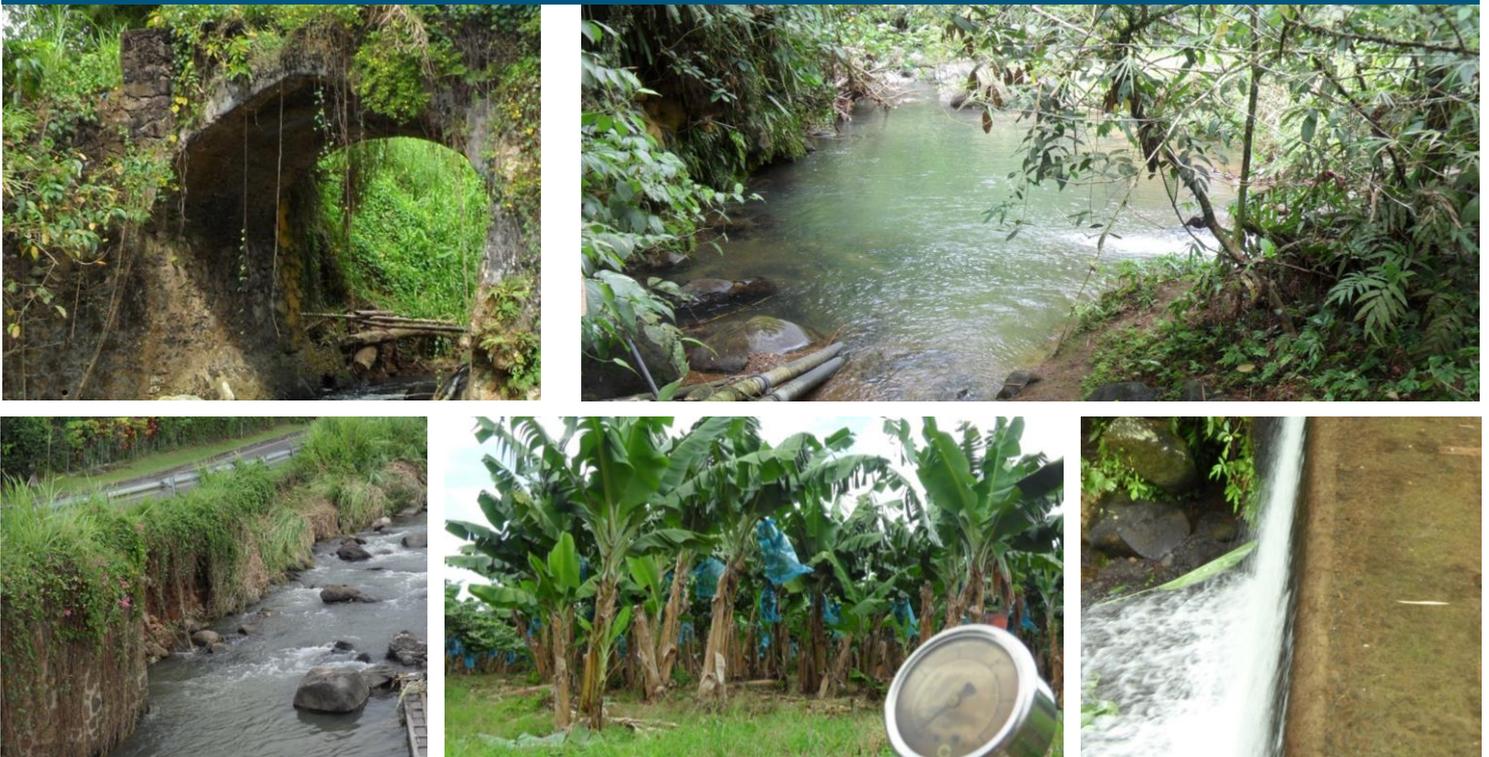


Contrat de rivière du bassin versant du Galion

Plan d'action

Version mise à jour



Jun 2016

Volet A

**Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la
qualité des eaux**



FICHE-ACTION N° 1

Réfection de l'assainissement des eaux usées et pluviales de la zone du Bac

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	1	Amélioration les performances de l'assainissement des eaux usées

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Devant les désordres constatés sur le terrain, il est nécessaire d'améliorer le système d'assainissement des eaux usées et des eaux de ruissellement de la ZAC du Bac.</p> <p>Cette action passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une étude diagnostic des réseaux et installations pour confirmer les dysfonctionnements identifiés (défauts de raccordement, réparations réseaux...) - les travaux correspondants : avec par ordre de priorité : amélioration des réseaux d'eaux usées puis remise à niveau de la STEP ou transfert des effluents vers la station de Desmarinières et traitement des eaux pluviales. <p>Le site fera l'objet d'une étude portée par l'ODE.</p> <p>Pour complément d'information le financement de l'ODE sera de 50% en phase étude et 30% en phase travaux et l'engagement de la CCIM ne sera ferme qu'après discussion et délibération.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	400 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 30 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 170 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 200 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique	15%
FEDER	30%
ODE	40%
AFB	15%

Partenaires techniques
CELRL, CCIM, DEAL, Syndicats (SICSM, SCNA), exploitants (SME, SMDS), ville de Trinité, ODE, UAG, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	
% des effluents traités	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
Orientation fondamentale	OF2
Sous-orientation	II-A
Action en lien avec les mesures	18, 19, 26, 29



FICHE-ACTION N° 2

Réaliser une étude de faisabilité pour l'utilisation des boues et des eaux résiliaires urbaines pour un usage agricole.

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	1	Amélioration les performances de l'assainissement des eaux usées

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Il existe sept stations de traitement des eaux urbaines sur le bassin versant ainsi que plusieurs stations de traitement des effluents d'industries agroalimentaires. Ces unités représentent autant de production de boues d'épuration et de matières de vidange (collecte vidange ANC). Ces déchets pourraient, sous réserve de process adapté (centrifugeuse, épaisseur) et de prise en compte des questions sanitaires) être réutilisés en agriculture.</p> <p>L'objectif est de participer ainsi à la réutilisation des sous-produits de traitement des STEP tout en limitant les intrants synthétiques en agriculture.</p> <p>En premier lieu, cette action doit être une étude de faisabilité, sous le contrôle d'un comité de pilotage composé d'agriculteurs, d'exploitants de STEP, de l'ARS, de l'ODE...</p> <p>Si la conclusion de l'étude est positive, elle doit aboutir à l'élaboration d'un plan d'épandage et une mise en œuvre pilote sur quelques parcelles. L'horticulture, en tant que culture non alimentaire pourrait être un bon candidat pour tester la mise en œuvre.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	35 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 15 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 20 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	15%
ODE	50%
AFB	20%
Syndicats et exploitants	15%

Partenaires techniques
Chambre d'agriculture, DAAF, ARS, UAG, CIRAD, exploitants, SMTVD (IDEX), Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Tonnage de boues et matières de vidanges valorisées (kg matière sèche)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	79, 81



FICHE-ACTION N° 3

Réhabiliter la STEP de Bon Air.

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	1	Amélioration les performances de l'assainissement des eaux usées

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>La STEP de Bon Air est une petite unité de traitement qui est aujourd'hui en très mauvais état.</p> <p>Sa dégradation fait qu'elle joue a priori plus le rôle d'un concentrateur de pollution que celui d'un épurateur.</p> <p>Un diagnostic succinct devra permettre d'identifier précisément les dysfonctionnements (flux en entrée, débit en entrée, départ de boue dans le clarificateur, ...) et conduire à des travaux de réhabilitation.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	115 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 45 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 70 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	20%
FEDER	30%
ODE	30%
AFB	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, SMDS, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Qualité des effluents en sortie de STEP (paramètres de l'arrêté du 22 juin 2007)	
Conformité de la station (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	17



FICHE-ACTION N° 4

Réaliser un audit de la STEP de Ozanam / La Fraîcheur

Identité du Maître d'ouvrage	Ozanam	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	1	Amélioration les performances de l'assainissement des eaux usées

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>La STEP Ozanam / La Fraîcheur est une petite unité de traitement dont le fonctionnement est dégradé Un diagnostic succinct devra permettre d'identifier précisément les dysfonctionnements (flux en entrée, débit en entrée, ...) et l'état des réseaux de collecte pour conduire à des travaux de réhabilitation.</p> <p>A priori, les travaux à réaliser concernent les réseaux de collecte (suppression des eaux pluviales parasites et réhabilitation) pour une déconnexion de la station à terme et un renvoi des eaux usées vers la station de traitement des eaux de Denel.</p> <p>Si l'option d'une déconnexion est privilégiée, l'audit se concentrera sur les réseaux et leur état.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	55 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 10 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 45 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Ozanam	20%
FEDER	30%
ODE	30%
ONEMA	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, SMDS, SCNA, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Qualité des effluents en sortie de STEP (paramètres de l'arrêté du 22 juin 2007)	
Conformité de la station (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	17



FICHE-ACTION N° 5

Réhabiliter la STEP de Trinité "Quartier Bac"

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	1	Amélioration les performances de l'assainissement des eaux usées

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>La STEP du Quartier Bac est une petite unité de traitement dont la capacité fait qu'elle n'a pas été soumise à la loi sur l'eau. Cependant, son rendement épuratoire semble très insuffisant. Un diagnostic succinct devra permettre d'identifier précisément les dysfonctionnements (flux en entrée, débit en entrée, ...) et conduire à des travaux de réhabilitation ou à des travaux pour transférer les eaux vers la station de Desmarinières.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	200 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 200 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	20%
FEDER	30%
ODE	30%
AFB	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, SME, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Qualité des effluents en sortie de STEP (paramètres de l'arrêté du 22 juin 2007)	
Conformité de la station (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	17



FICHE-ACTION N° 6

Limiter les surverses des postes de relevage sur le réseau d'assainissement collectif

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	1	Amélioration les performances de l'assainissement des eaux usées

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cette action vise à réhabiliter les postes de relèvement des eaux usées présents sur le bassin versant et pour lesquels des dysfonctionnements ont été identifiés. Sur la base d'une analyse détaillée par poste, les pistes d'amélioration sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le système d'alarme - Installer des cuves tampons - revoir le réseau pour permettre un stockage - Revoir les débits des pompes - Améliorer le fonctionnement électrique (armoires électriques, générateurs, alarmes, équipement en panneaux photovoltaïques...)
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	200 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 60 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 70 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 70 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	20%
FEDER	30%
ODE	30%
AFB	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, exploitants (SME, SMDS), Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de postes réhabilités	
temps et volume de surverse (m3 / an)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
Orientation fondamentale	OF2
Sous-orientation	II-A
Action en lien avec les mesures	28, 29



FICHE-ACTION N° 7

Cartographier le risque d'érosion sur le bassin versant

Identité du Maître d'ouvrage	IRD	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	2	Limiter les effets des flux de ruissellement des eaux pluviales

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Dans une logique d'amélioration des connaissances, cette action vise à appliquer et adapter la méthode développée par l'IRSTEA sur le bassin versant du Galion, afin de déterminer et classer les zones selon leur sensibilité à l'érosion.</p> <p>Dans un second temps, l'objectif est de lutter contre les risques d'hypercédimentation en mettant en place des travaux ou des mesures spécifiques pour réduire l'érosion des sols.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	40 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 20 000 €
2018	X 20 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
IRD	20%
Cap Nord Martinique	10%
DEAL	20%
ODE	30%
Etat	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, IRSTEA, UAG, CIRAD, DAAF

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Superficie cartographiée (ha ou % bassin versant)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-D
<i>Action en lien avec les mesures</i>	67



FICHE-ACTION N° 8

Accompagner la suppression de l'usage des produits phytosanitaires en zones non agricoles

Identité du Maître d'ouvrage	Fredon	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	2	Limiter les effets des flux de ruissellement des eaux pluviales

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Cette action vise directement à réduire les usages non agricoles des produits phytosanitaires dans le cadre du plan ECOPHYTO. La FREDON est identifiée comme porteur de projet en tant qu'animateur ECOPHYTO en zone non agricole.</p> <p>Sur le bassin versant du Galion, cette action se déroule dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces publics pour le département Martinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement et la formation des services techniques de la communauté d'agglomération au démarrage et par la suite des services techniques des communes, - animation d'ateliers agronomiques à l'attention des jardiniers amateurs. <p>En complément, la chambre d'agriculture assure une activité de formation des agents des collectivités et des vendeurs de jardinerie.</p> <p>Cette action a un lien direct avec l'action n°15.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	70 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 17 500 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 17 500 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 17 500 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 17 500 €
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Fredon	0%
Cap Nord Martinique	22%
ECOPHYTO - DOM	49%
ODE	30%

Partenaires techniques
Cap Nord Martinique, ODE, DEAL, Région Martinique, services techniques des mairies

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'action d'animation / ateliers organisés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-B
<i>Action en lien avec les mesures</i>	32, 40



FICHE-ACTION N° 9

Mettre en place la collecte systématique des déchets des exploitations agricoles

Identité du Maître d'ouvrage	Banamart	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>La dernière campagne de collecte des déchets phytosanitaires s'est déroulée du 5 au 9 octobre 2015 à l'initiative des distributeurs d'intrants de la Martinique réunis au sein de l'APROMAR. Cette collecte destinée aux professionnels agricoles et aux collectivités a permis de collecter les volumes suivants (source : Chambre d'Agriculture) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3t 825 de Produits Phytosanitaires Non Utilisables, - 1t660 d'Emballages Vides de Produits Phytosanitaires, - 180kg de Produits Chimiques Non Identifiés. <p>Depuis 2013 les distributeurs d'intrants réunis au sein de l'APROMAR ont pris l'organisation de la Chambre d'Agriculture pour l'organisation de la collecte. La Chambre d'Agriculture continue à s'occuper de la campagne de communication et à apporter son expérience et son soutien opérationnel.</p> <p>L'objectif est d'aller sur le bassin versant du Galion vers une collecte systématique auprès de tous les agriculteurs (bananiers, canniers, maraîchers...) avec l'appui des distributeurs qui sont bien impliqués dans les opérations en cours.</p> <p>La chambre d'agriculture est et restera fortement impliquée dans communication sur le sujet d'élimination des déchets auprès des agriculteurs. Elles les accompagne en amont dans une démarche de sécurisation des pratiques (formation certiphyto, conseil, communication) et de préparation des collectes avec des recommandations en matière de stockage et de transport.</p> <p>Enfin, cette action s'inscrit dans la suite de l'étude ADIVALOR, elle sera appuyée par la Région Martinique et l'ADEME.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	80 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 15 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 25 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 25 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 15 000 €
2021	<input checked="" type="checkbox"/>

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Banamart	10%
ADEME	25%
ECOPHYTO - DOM	25%
ODE	30%
CTM (ex CR)	10%

Partenaires techniques
Cap Nord Martinique, DAAF, Banamart, SMTVD, Chambre d'agriculture, CIRAD, APROMAR

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'exploitations collectées	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	39, 40



FICHE-ACTION N° 10

Réduire les impacts des centrales d'emballage de bananes.

Identité du Maître d'ouvrage	Exploitants agricoles	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>D'importantes démarches ont engagées par l'ensemble de la filière agricole pour réduire les impacts de l'agriculture et l'utilisation de produits phytosanitaires. Le Plan Banane Durable a notamment permis, d'après Banamart, de réduire de 50% l'utilisation des produits phytosanitaire.</p> <p>Sur le bassin versant du Galion, les agriculteurs s'engagent à continuer leurs efforts et en particulier par la réduction des rejets et émissions liés aux centrales d'emballage.</p> <p>Les axes d'action, dont certains sont déjà engagés dans le cadre de certifications, concernent en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la protection des asperseurs de bouillie du vent (déjà contracté) - la mise en place d'un système de traitement des eaux de lavage (filtre à sable, floculation/décantation) pour les quelques exploitations où il est encore absent. - la diminution des volumes de traitement - collecte et traitement par système de dessiccation des résidus (voir fiche action n°11), - traitement des déchets (notamment gaines, tuyaux, palettes...).
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	60 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 20 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 20 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 20 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Exploitants agricoles	20%
FEADER	40%
ODE	30%
Etat	10%

Partenaires techniques
Chambre d'agriculture, DAAF, Banamart, CAEC, IT ²

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de centrales d'emballages intégrées dans la démarche (%)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
Orientation fondamentale	OF2
Sous-orientation	II-C
Action en lien avec les mesures	36, 39, 40



FICHE-ACTION N° 11

Accompagner le traitement systématique des eaux de centrales d'emballage

Identité du Maître d'ouvrage	Banamart		
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux	
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
		Travaux		Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
		Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Les grandes exploitations sont aujourd'hui équipées de cuves de récupération des produits phytosanitaires qui sont collectés régulièrement et acheminés vers la station de traitement (en particulier Héliosec qui est un système de traitement des effluents phytosanitaires par évaporation). Il est utilisé notamment pour les effluents des bacs de rinçage des traitements post-récolte.</p> <p>L'objectif de cette action est d'étendre ce fonctionnement aux autres exploitations du bassin versant : exploitations bananières / hangars non-collectés (identifiés dans l'étude complémentaire dédiée à l'inventaire des pressions - EGIS 2012) et envisager de l'étendre aux autres types d'exploitation.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	25 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier		Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X	10 000 €
2018	X	10 000 €
2019	X	5 000 €
2020		
2021		

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Banamart	20%
FEADER	20%
ODE	50%
Etat	10%

Partenaires techniques
DAAF, Chambre d'agriculture, FREDON, Cap Nord, CAEC, IT ²

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
% de centrales d'emballage dont les effluents sont traités	
Qualité des cours d'eau à proximité (concentration phytosanitaires dont imazali)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	36, 39, 40



FICHE-ACTION N° 12

Appuyer la structuration technique et financière de la filière biologique

Identité du Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Développer l'agriculture biologique sur le bassin est de nature à contribuer à la réduction des émissions de produits phytosanitaires.</p> <p>Il existe des fonds spécifiques sur le FEADER 2014-2020 pour développer ce type d'agriculture. Cette action est une démarche de la chambre d'agriculture qui consiste à permettre de trouver des agriculteurs prêt à se lancer dans la démarche : fruitier, horticulteurs et de les accompagner et à les accompagner pour la reconversion ou l'installation.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	15 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 5 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 10 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Chambre d'agriculture	40%
FEADER	30%
ODE	30%

Partenaires techniques
DAAF, Banamart, CAEC, FREDON, Cap Nord, Communes

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nb d'exploitation en agriculture biologique	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	39



FICHE-ACTION N° 13

Surveiller et sensibiliser les exploitants pour limiter l'élevage à proximité des cours d'eau

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic		Démarche concertée / partenariat
		Travaux	X	Communication / Animation
		Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	X	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cette action est un travail de terrain réalisé par la cellule du contrat de rivière et / ou les services environnement des communes (polices / brigades de l'environnement) en coordination avec les maires qui ont le pouvoir de contrôle et de police sur ces exploitation.</p> <p>Elle a pour finalité une réduction des impacts environnementaux (distance aux cours d'eau, traitement des effluents, collecte des lisiers...) et la mise en application du règlement sanitaire départemental (RSD).</p> <p>Il s'agit également d'identifier le cas échéant si certains élevages, non identifiés à ce stade, dépasse le seuil de déclaration au titre des ICPE. Ce travail est en lien avec l'action n°61 « Mettre en œuvre une coordination pérenne avec les services de l'État ».</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	0 €
--------------------------------------	------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 0 €
2018	X 0 €
2019	X 0 €
2020	X 0 €
2021	X 0 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	0%

Partenaires techniques
Chambre d'agriculture, DAAF, DEAL, Communes, réseau SENTINELLE

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'élevages identifiés et accompagnés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	38, 39, 84



FICHE-ACTION N° 14

Accompagner les éleveurs dans leur gestion des effluents d'origine animale

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique		
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux	
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
	X	Travaux	X	Communication / Animation
		Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
		Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cette action concerne les exploitations non soumises à la réglementation sur les ICPE car les autres y sont contraintes réglementairement et surveillées par les services de la DAAF.</p> <p>Comme pour l'action 12 « Surveiller et sensibiliser les exploitants pour limiter l'élevage vivrier à proximité des cours d'eau » c'est un travail de terrain à réaliser par la cellule du contrat de rivière et / ou les services environnement des communes (polices / brigades de l'environnement à mettre en œuvre) qui vise à mettre en application le règlement sanitaire départemental (RSD).</p> <p>Il s'agit d'une démarche de sensibilisation, accompagnement technique et aide à la recherche de financements pour permettre une meilleure gestion des effluents et des lisiers : diagnostic des possibilités de traitement et d'épandage, doter les exploitations de capacités de stockage adaptées et étanches pour les déjections animales...</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	2 000 €
--------------------------------------	----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier		Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X	400 €
2018	X	400 €
2019	X	400 €
2020	X	400 €
2021	X	400 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	100%

Partenaires techniques
Chambre d'agriculture, DAAF, DEAL, SMPE, communes

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'élevages identifiés et accompagnés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	38, 39, 84



FICHE-ACTION N° 15

Réduire les transferts polluants entre les parcelles agricoles et les cours d'eau

Identité du Maître d'ouvrage	Exploitants agricoles	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
	X	Travaux		Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
		Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Le diagnostic des cours d'eau du bassin versant du Galion a permis de mettre en lumière, sur certains secteurs, la proximité entre les zones de culture et les cours d'eau. Cette proximité est particulièrement problématique lors d'événements pluvieux intenses. En effet, lors de ces derniers, des ruissellements importants sont observés, ravinant entre les cultures et se déversant dans les cours d'eau. Ces écoulements sont fortement chargés en matières terrigènes, ce qui provoque des désordres comme le colmatage du lit mineur des cours d'eau ainsi que l'envasement progressif de la baie du Galion. Par ailleurs, ces ruissellements sont source de transfert de phytosanitaires et de nutriments issus des épandages d'engrais.</p> <p>L'action consiste en la mise en place de dispositifs visant à filtrer les eaux de ruissellement afin de retenir et piéger les matières fines. Ces dispositifs seront à installer en haut de berge des cours d'eau afin de créer une zone tampon entre les cultures et le cours d'eau.</p> <p>Ces dispositifs pourront être caractérisés par la mise en place de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bandes enherbées d'une largeur à définir (obligatoire dans le cadre de l'éco-conditionnalité des aides), - jachères enherbées, - dispositifs anti-ruissellement, maintien des sols en place, - désherbage mécanique des parcelles (estimé par Banamart à 1 540 €/ha/an), - mise en place de plantes de couverture (estimé par Banamart à 820 €/ha/an) - développement de techniques innovantes... <p>L'estimation financière présentée ici correspond à la mise en oeuvre des mesures sur une superficie de 10 à 15 ha sur le bassin versant, préférentiellement dans les zones les plus sensibles (proches des cours d'eau).</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	200 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 40 000 €
2018	X 40 000 €
2019	X 40 000 €
2020	X 40 000 €
2021	X 40 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Exploitants agricoles	20%
FEADER	20%
ODE	50%
Etat	10%

Partenaires techniques
BANAMART, DAAF, chambre d'agriculture, IT ² , CAEC, CIRAD

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Linéaire de cours d'eau aménagés	
Qualité des cours d'eau (concentration en phytosanitaires et MES)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	37, 40, 72



FICHE-ACTION N° 16

Mettre en œuvre le projet RIVAGE

Identité du Maître d'ouvrage	CIRAD	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Le projet RIVAGE se fixe comme objectif de construire un dispositif d'observation et d'analyse afin de réduire l'exposition des populations et les impacts environnementaux associés aux pesticides utilisés en agriculture. Le projet s'appuie sur la mise en place d'un observatoire réunissant les acteurs pour réduire les impacts environnementaux et conduire les observations à l'échelle de bassins versants ateliers.</p> <p>L'enjeu du projet réside autant dans la production de données organisées dans un système d'information et destinées à comprendre et rendre compte des processus de contamination que dans l'élaboration et l'accompagnement d'innovations à destination des acteurs divers intervenant dans la gestion des territoires.</p> <p>Une première étape est d'aboutir à une représentation partagée des relations de "causes à effets" entre l'homme et l'environnement.</p> <p>Une seconde étape consiste à identifier les innovations qui permettront de mieux gérer le risque de pollutions et à accompagner les acteurs dans leur mise en œuvre. Les observations sont conduites à l'échelle de deux sites ateliers, l'un en Guadeloupe, l'autre en Martinique sur le bassin versant du Galion.</p> <p>Ce projet au travers des échanges entre équipes et disciplines permettra également de renforcer les capacités de recherche et d'innovation technologique sur les deux îles sur une thématique pour laquelle il n'existe pas de dispositif en milieu tropical.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	120 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 24 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 24 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 24 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 24 000 €
2021	<input checked="" type="checkbox"/> 24 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CIRAD	20%
FEADER	20%
MEDDE	20%
ODE	20%
CTM (ex CR)	20%

Partenaires techniques
BRGM, Université Antilles, IRD, Inra, AgroParisTech

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Mise en place et suivi des deux sites atelier (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	40, 72, 73, 74, 75



FICHE-ACTION N° 17

Poursuivre la réduction des rejets de la Sucrierie du Galion (SAEM)

Identité du Maître d'ouvrage	SAEM	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	4	Réduire et améliorer la qualité des effluents industriels

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Les effluents de la sucrierie du Galion (eaux de lavage notamment) chargés en matières organiques et MES sont renvoyés vers une lagune en amont sur les parcelles de l'exploitation agricole du Galion (EAG). Cette lagune est composée d'un bassin aérobie de 1 800 m³ et suivi d'un bassin de décantation de 35 000 m³. Il n'y a aucun rejet en sortie de lagune, si ce n'est un dispositif de trop-plein destiné à ne fonctionner que de manière exceptionnelle.</p> <p>De plus, la lagune sera équipée d'une mini-station de filtration pour favoriser l'utilisation de l'eau de la lagune dont la forte teneur en MES bouche parfois les asperseurs.</p> <p>En complément de la gestion des eaux de la lagune, l'objectif est dans un second temps, d'améliorer la réutilisation des eaux : eaux de lavage à partir de la lagune ou eaux de refroidissement pour fonctionner en circuit semi-fermé et réduire d'autant la pression de prélèvement au niveau du canal du Galion. Enfin, il peut être envisagé un traitement des eaux pluviales.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	35 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 5 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 7 500 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 7 500 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 15 000 €
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
SAEM	80%
Agriculteurs	20%

Partenaires techniques
EAG, ODE, DEAL

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	
Niveau de rejet de SAEM (temps / quantité de surverse, ...)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	21



FICHE-ACTION N° 18

Collecter et analyser des données manquantes de conformité des rejets issus des ICPE

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	4	Réduire et améliorer la qualité des effluents industriels

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Lors des phases de diagnostic et des études complémentaires menées dans le cadre du contrat de rivière, la collecte des données d'autosurveillance des industriels a été difficile.</p> <p>L'objectif de cette action est de poursuivre les efforts engagés et en partenariat avec les services de l'État pour alimenter l'observatoire du contrat de rivière sur le sujet et disposer d'une connaissance précise des rejets et de leur évolution dans le temps.</p> <p>Cette action doit entrer dans une démarche plus large de mise en place et de poursuite d'une collaboration étroite avec les services de l'État (cf fiche n°61).</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	0 €
--------------------------------------	------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 0 €
2018	X 0 €
2019	X 0 €
2020	X 0 €
2021	X 0 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	100%

Partenaires techniques
DAAF, DEAL, industriels du bassin versant, Observatoire de l'Eau

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Disponibilité des données pour les ICPE du bassin versant (%)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	21



FICHE-ACTION N° 19

Evaluer l'impact des stations-services et collecte des données de conformité

Identité du Maître d'ouvrage	CCIM	
Volet	A	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux
Objectif	4	Réduire et améliorer la qualité des effluents industriels

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>L'étude complémentaire d'inventaire des pressions a mis en évidence un déficit de connaissance sur le sujet des stations-services et des rejets chroniques ou accidentels. L'objectif de cette action est d'identifier plus précisément les dysfonctionnements par la rencontre de chaque gérant de station et de les accompagner dans un programme de travaux de mise à niveau / réduction des impacts.</p> <p>Cette action sera menée par la CCIM mais le sera sous forme d'un accompagnement individuel à ces entreprises. Les données de conformité resteront confidentielles.</p> <p>Si cette action portée par la CCIM porte ses fruits, elle pourra être étendue dans un second temps aux aires de lavage de voitures.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	15 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 15 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CCIM	50%
ODE	50%

Partenaires techniques
DEAL, communes, UAG, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Réalisation de l'étude	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-B
<i>Action en lien avec les mesures</i>	31

Volet B1

**Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine
naturel et culturel du bassin versant du Galion**



FICHE-ACTION N° 20

Définir un programme d'action d'entretien et de gestion des berges

Identité du Maître d'ouvrage	ONF	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	5	Restaurer, entretenir et mettre en valeur les milieux aquatiques

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Les problématiques identifiées durant les diagnostics des berges des principaux cours d'eau du bassin versant du Galion sont dues principalement à un abandon progressif de ces milieux et une absence générale d'entretien de ces cours d'eau. En résulte ainsi une prolifération importante de la végétation et notamment des bambous, des chutes d'arbres en travers des rivières ainsi que des dégradations de berges.</p> <p>Selon les conclusions de l'étude complémentaire « Étude hydraulique et plan de gestion des cours d'eau et ouvrages associés du bassin versant du Galion » il ne s'agit pas de curer les rivières en permanence. Le contrat de rivière est une solution au problème d'érosion des berges, l'idée est de traiter le problème en amont. Une rivière doit pouvoir « vivre ».</p> <p>Ce programme doit intégrer une action spécifique de lutte contre les bambous qui ne sont pas stabilisateurs de berge et qui provoque des problèmes d'embâcles au niveau des ouvrages de franchissement.</p> <p>En complément, des actions de sensibilisation seront entreprises auprès des propriétaires riverains et des parties prenantes dans la gestion des berges et des ripisylves.</p> <p>Enfin cette étude devra être accompagné par un comité de pilotage, constitué à partir de la liste des partenaires techniques et chargé de s'assurer de la bonne prise en compte de l'ensemble des problématiques.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	30 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 15 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 15 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
ONF	10%
Cap Nord Martinique	10%
Communes	20%
DEAL	10%
ODE	50%

Partenaires techniques
DEAL, PNRM, Cap Nord, communes, ODE, association AFIBAD, SMTVD,...

Indicateurs	Valeur de l'indicateur

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-D
<i>Action en lien avec les mesures</i>	62



FICHE-ACTION N° 21

Entretien des cours d'eau selon le programme d'entretien et de gestion (fiche 22)

Identité du Maître d'ouvrage	DEAL	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	5	Restaurer, entretenir et mettre en valeur les milieux aquatiques

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	X	Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
	X	Travaux		Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	X	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cette action est la déclinaison opérationnelle de l'action n° 22. Elle consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtenir les autorisations administratives -réaliser les travaux définis dans le cadre de l'action 22. <p>La mise en œuvre de ce plan d'entretien sera accompagnée par une cellule spécialisée pour mettre en place cette action pilote au sein de Cap Nord Martinique.</p> <p>Dans un premier temps, cette action pourra s'appuyer techniquement et financièrement sur le marché passé par la DEAL sur l'entretien de quelques cours d'eau. A partir de sa création et selon la répartition des compétences qui sera décidée, il est possible que la maîtrise d'ouvrage soit transférée à la Collectivité territoriale de Martinique.</p> <p>En complément de l'action 21, les riverains seront mobilisés dans le cadre du programme d'entretien pour les cours d'eau hors DPF.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	100 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 25 000 €
2019	X 25 000 €
2020	X 25 000 €
2021	X 25 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
DEAL	30%
Cap Nord Martinique	20%
Communes	20%
ODE	30%

Partenaires techniques
PNRM, Cap Nord, communes, ODE, ONF, SMTVD, DEAL

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Linéaire de cours d'eau entretenu	
Nombre d'action du plan de gestion mises en œuvre	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-D
<i>Action en lien avec les mesures</i>	62



FICHE-ACTION N° 22

Mobiliser un réseau d'acteur autour de l'entretien des cours d'eau

Identité du Maître d'ouvrage	DEAL	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	5	Restaurer, entretenir et mettre en valeur les milieux aquatiques

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	X	Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
	X	Travaux		Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	X	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Dans la continuité des actions 20 et 21, cette action vise au renforcement des capacités techniques pour l'entretien des cours d'eau. Cette action qui s'appuie sur les principes du SDAGE vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'unités techniques, - la formation des équipes du RSMA, - l'expérimentation sur le territoire de Cap Nord et en particulier sur le bassin versant du Galion, avant déploiement sur reste de la Martinique.
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	70 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 17 000 €
2019	X 17 000 €
2020	X 18 000 €
2021	X 18 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
DEAL	30%
Communes	10%
ODE	30%
CTM (ex CR)	30%

Partenaires techniques
PNRM, Cap Nord, communes, ODE, ONF, UAG, SMTVD

Indicateurs	Valeur de l'indicateur

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	62



FICHE-ACTION N° 23

Nettoyage des macros déchets du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	ONF	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	5	Restaurer, entretenir et mettre en valeur les milieux aquatiques

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Une journée (par an) de ramassage des déchets sera organisée en impliquant les associations, riverains, les professionnels du secteur du Galion et les jeunes. Ces journées pourraient être intégrées à la Semaine du Développement Durable, ou dans le cadre de Journée Régionale Plages et Rivières Propres.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	7 500 €
--------------------------------------	----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 1 500 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 1 500 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 1 500 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 1 500 €
2021	<input checked="" type="checkbox"/> 1 500 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
ONF	30%
ADEME	20%
DEAL	20%
ODE	30%

Partenaires techniques
PNRM, Cap Nord, communes, ODE, associations

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de journées organisées	
Quantité de déchets collectés (m3, t ou t/an)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	56



FICHE-ACTION N° 24

Restaurer l'hydrologie de la forêt marécageuse du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	CELRL	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	6	Mettre en œuvre un programme intégré de préservation et de gestion des zones humides

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est de restaurer la circulation hydraulique entre les deux massifs forestiers. Pour cela, il est nécessaire de réaliser une étude hydraulique pour la réalisation d'un nouvel ouvrage afin d'optimiser la connexion hydrologique entre l'amont et l'aval.</p> <p>Par exemple, le remplacement du remblai de la RN1 par un pont ou par deux ponts courts au nord et au sud, ou encore par la pose de buses supplémentaires, de diamètre plus important, positionnées au sud du massif et au milieu).</p> <p>En attendant la fin de cette réalisation, il est impératif de curer et d'entretenir les buses existantes régulièrement et fréquemment.</p> <p>Même si le conservatoire du littoral est porteur de l'action, il est important que la Région Martinique puisse s'impliquer au maximum dans l'action car c'est bien le passage de la route nationale qui est aujourd'hui considéré comme la source principale de dégradation de la forêt.</p> <p>Il est également important de prendre en compte le fait que cette action peut nécessiter la réalisation d'un dossier au titre de la loi sur l'eau.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	80 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 35 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 45 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CELRL	20%
ODE	30%
CTM (ex CR)	50%

Partenaires techniques
DEAL, PNRM, Cap Nord, communes, ODE, Région Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Rétablissement de la continuité hydraulique (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	55, 56, 58



FICHE-ACTION N° 25

Inscrire la forêt marécageuse du Galion à la convention RAMSAR

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique		
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion	
Objectif	6	Mettre en œuvre un programme intégré de préservation et de gestion des zones humides	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Toute zone humide qui remplit au moins l'un des critères d'identification des zones humides d'importance internationale et qui a été désignée par l'autorité nationale compétente peut être ajoutée à la Liste de Ramsar.</p> <p>La forêt marécageuse du Galion est la seule forêt à Mangles médailles en Martinique, elle est d'un fort intérêt écologique reconnu.</p> <p>Afin de souligner ce statut Cap Nord Martinique, s'engage dans le cadre du Contrat de Rivière à mener la procédure d'inscription de cet écosystème remarquable à la convention RAMSAR.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	0 €
--------------------------------------	------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X
2018	X
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	100%

Partenaires techniques
CELRL, DEAL, PNRM, Cap Nord, communes, ODE, Région Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Inscription du site à l'inventaire RAMSAR (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 26

Remodeler le miroir de chasse

Identité du Maître d'ouvrage	ONF	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	6	Mettre en œuvre un programme intégré de préservation et de gestion des zones humides

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	X	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	X	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>L'étude complémentaire menée sur les zones humides du bassin versant en 2013 -2014 a mis en évidence que le miroir de chasse constitue un obstacle à la circulation de la faune terrestre. De plus, on observe des signes manifestes d'érosion du bourrelet littoral ont été observés et à long terme entraîneront une modification hydrologique plus importante dans l'étang de chasse. Un cordon arboré plus large ralentira l'érosion, favorisera des nichages et aura un effet coupe-vent au niveau de l'étang.</p> <p>Il s'agit de densifier la végétation déjà existante. Des plantations d'espèces littorales (<i>Thespesia populnea</i>, <i>Conocarpus erectus</i>, <i>Coccoloba schwartzii</i>, <i>Hippomane mancenilla</i>) et de la mise en défens peuvent être réalisées sur les parties sableuses. Des plantations de palétuviers ou de la mise en défens pour favoriser la régénération naturelle peuvent être réalisées dans la zone inondée.</p> <p>Rappelons que la mise ne défens est conditionnée par la présence de régénération de ligneux ou d'une colonisation en cours d'herbacées ou de lianes psammophiles (type Herbe bord de mer, Pourpier, Pois bord de mer ou Patate bord de mer).</p> <p>Cette action à mettre en oeuvre en accord et en collaboration avec l'association de chasse de Trinité permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ralentir l'érosion, - Favoriser les nichages, - Diminuer la vitesse du vent au niveau de l'étang pour favoriser l'avifaune.
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	80 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 40 000 €
2019	X 40 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
ONF	30%
FEDER	15%
ODE	30%
CTM (ex CR)	20%
Association de chasse	5%

Partenaires techniques
DEAL, PNRM, Cap Nord, commune de Trinité, ODE, CELRL, ONCFS, association de chasse de Trinité

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Réalisation des travaux de restauration (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	55, 58



FICHE-ACTION N° 27

Etendre l'arrêté de Protection de Biotope de la Pointe Jean-Claude

Identité du Maître d'ouvrage	DEAL		
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion	
Objectif	6	Mettre en œuvre un programme intégré de préservation et de gestion des zones humides	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
		Travaux		Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
		Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>L'étude complémentaire menée sur les zones humides du bassin versant en 2013 -2014 a mis en évidence l'intérêt d'étendre cette protection aux zones de mangrove adjacentes en prenant en compte les lisières. En effet, la présence de l'acomat franc (<i>Sideroxylon foetidissimum</i>) qui est une espèce protégée pourrait justifier une telle extension de zone APB.</p> <p>De plus, l'ensemble (mangrove + morne) offre un habitat varié et est d'une grande richesse pour la faune.</p> <p>Cette action sera à mener en deux étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Solliciter le conseil municipal de la Trinité, les propriétaires, les associations, les services de l'état, 2. Demander l'avis de la Commission départementale des sites (protection de la nature), la Chambre d'Agriculture de l'ONF.
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	10 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 5 000 €
2019	X 5 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
DEAL	100%

Partenaires techniques
CELRL, PNRM, ONF, Cap Nord, Commune de Trinité...

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Pris de l'arrêté préfectoral (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 28

Conception et création d'un parcours découverte de la forêt lacustre du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	PNRM	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	6	Mettre en œuvre un programme intégré de préservation et de gestion des zones humides

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>La forêt marécageuse du Galion est la seule forêt à Mangles médailles en Martinique. Son intérêt écologique fort est reconnu par la communauté scientifique. Mais au niveau du grand Public elle reste un endroit mystérieux, et totalement inconnu, alors qu'il s'agit là d'une zone humide relictuelle endémique, unique en Martinique. Le projet d'aménagement d'un parcours pédagogique dans la forêt marécageuse du Galion vise plusieurs objectifs. Le tout premier est de faire la lumière cet espace naturel aussi unique que méconnu tout en le préservant d'éventuelles pressions anthropiques. Le second vise à la création d'un atelier chantier d'insertion en phase travaux pour la construction du platelage bois la traversant et des autres équipements. Et in fine permettre la libre circulation du public dans un espace naturel remarquable en passe d'être labéliser site RAMSAR. (ou qui pourrait être un jour obtenir un label de classe international).</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	450 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 150 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 150 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 150 000 €
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
PNRM	25%
CELRL	25%
ONF	20%
ODE	30%

Partenaires techniques
Cap Nord, commune de Trinité, DEAL, CELRL, ONF

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Création d'un parcours pédagogique (oui / non)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 29

Mise en œuvre d'une signalétique cohérente sur les espaces naturels du bassin versant du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique / PNRM	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	6	Mettre en œuvre un programme intégré de préservation et de gestion des zones humides

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Dans le cadre du développement de l'éco-tourisme, de la randonnée, et du patrimoine, il est important de mettre en œuvre sur le bassin versant, une signalisation cohérente des espaces naturels sur les espaces en repositionnant et en ajoutant des panneaux présentant les écosystèmes du Galion. Ces panneaux pourraient d'ailleurs être les panneaux durables fabriqués par l'ONF. Cette action permettra de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les nuisances : dépôts de déchet sauvage, coupe de bois, remblais... - définir les bases vers le début d'une information grand public. <p>L'objectif est d'améliorer la connaissance du grand public de ces espaces afin de favoriser leur découverte et donc leur protection. Elle est à mettre en synergie avec l'action 64 qui vise à développer l'offre de randonnée sur le bassin versant et à l'action 31 de revalorisation du patrimoine.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	150 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle	
2017		
2018		
2019	X	50 000 €
2020	X	100 000 €
2021		

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique / PNRM	30%
Conseil Général	25%
FEDER	30%
CTM (ex CR)	15%

Partenaires techniques
DEAL, PNRM, ONF, CELRL, Cap Nord, communes

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de panneaux installés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 30

Développer une activité de pêche découverte ("No kill")

Identité du Maître d'ouvrage	Association APROPAMAR		
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion	
Objectif	7	Mettre en valeur le patrimoine culturel et développer une offre éco-touristique	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
		Travaux		Communication / Animation
		Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Autour des sites emblématiques du bassin versant (Bô la Rivière, Dufferet, Bassignac...), il serait intéressant de développer des ateliers de découverte des techniques de pêche en rivière.</p> <p>Comme la pêche est interdite pour des raisons sanitaires, il est important que les captures soient relâchées et non consommées et que cette action fasse au préalable l'objet d'une dérogation à l'arrêté d'interdiction de pêche (demande à adresser à la police de l'eau). Cette action de transmission de la connaissance des espèces et des techniques de pêches sera animée par la fédération des associations de pêche.</p> <p>Sur le principe, cette action pourra se décliner sous la forme de 2 animations par an, organisées avec le concours des acteurs du bassin versant. Un site au Robert existe qui pourrait être utilisé pour les actions avec les scolaires.</p> <p>Elle sera à destination des scolaires et du public résident (dans un premier temps). Ces ateliers de découverte pourraient être mis en place sur des sites déjà valorisés (Pont Bassignac, prise d'eau du canal du Galion...). Le lien avec les actions du SDVP devra être fait en préalable de la mise en œuvre des animations.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	10 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2021	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Association APROPAMAR	20%
CTM (ex CG)	50%
ODE	30%

Partenaires techniques
ARS, ODE, DEAL, DAAF, PNRM

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'animations organisées	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 31

Développer les sites éco-touristiques sur le bassin versant et leur découverte

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique		
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion	
Objectif	7	Mettre en valeur le patrimoine culturel et développer une offre éco-touristique	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
		Travaux		Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	X	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est d'accompagner la promotion, le développement et le renforcement des sites touristiques : industriels, agricoles, historiques et culturels.</p> <p>1- Établir une liste des sites à développer et des produits (sentiers, expositions, visites guidées, ouvertures au public) 2- Définir pour chaque site des porteurs de projet et mettre en œuvre un programme de développement touristique par site 3- accompagner cette démarche par un comité de pilotage composé d'institutionnel et de professionnel du tourisme.</p> <p>Cette action pourra se concentrer sur les sites des jardins du Gros Morne, de l'habitation Dufferet (pont), de Denel, de la sucrerie du Galion, de l'exploitation horticole, de Bassignac, du saut d'Argis, du CVO, de la forêt marécageuse...</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	50 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 10 000 €
2018	X 10 000 €
2019	X 10 000 €
2020	X 10 000 €
2021	X 10 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	25%
CMT	15%
CTm (ex CR)	20%
FEADER	20%
PNRM	20%

Partenaires techniques
CAUE, SAEM, Denel, Communes de Trinité, du Gros Morne, Robert et Sainte Marie, DAC, CMT, Offices du Tourisme des communes concernées, PNRM

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de sites aménagés / mis en valeur	
Nombre d'animations / événements organisés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 32

Travaux d'amélioration de la continuité écologique sur l'ouvrage de franchissement de la rivière La Digue par la RN1

Identité du Maître d'ouvrage	CTM (EX CR)	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	8	Rétablir les continuités écologiques sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>L'aménagement proposé consiste soit en l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De déflecteurs ou de micro-seuil sur le radier de l'ouvrage ; - De dispositifs macro-rugosité. <p>Ces dispositifs permettront de ralentir les écoulements et de fait de rehausser la lame d'eau. Des dossiers réglementaires devront être prévus pour cet aménagement.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	20 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 20 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CTM (EX CR)	40%
ODE	30%
ONEMA	10%
Etat / Europe	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, FDDAPPMA

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69



FICHE-ACTION N° 33

Réaménagement de l'ouvrage de franchissement de la rivière Canari sur la commune de Sainte-Marie

Identité du Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Marie	
Volet	B2	Sensibiliser, prévenir et protéger les habitants et activités contre les risques d'inondation
Objectif	9	Améliorer le fonctionnement hydraulique des ouvrages sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux		Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Une extension d'habitation principale a été créée sur la rivière Canari. La canalisation de la rivière (par la création d'une dalle servant de plancher à l'habitation) cause des problèmes d'inondations à l'habitation principale ainsi qu'aux habitations riveraines. De plus, la rivière n'est pas entretenue aussi les risques d'embâcles sont non négligeables. L'aménagement consistera à supprimer l'extension de l'habitation (a priori non habitée) source des inondations.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	50 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 25 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 25 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Commune de Sainte-Marie	40%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69



FICHE-ACTION N° 34

Travaux d'amélioration de la continuité écologique sur l'ouvrage cadre permettant la traversée du cours d'eau de la Tracée

Identité du Maître d'ouvrage	Commune du Gros Morne	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	8	Rétablir les continuités écologiques sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Deux aménagements sont proposés au sein de cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suppression du radier de l'ouvrage (n°8 dans l'étude complémentaire). En effet, ce dernier constitue un obstacle à l'écoulement des eaux ainsi qu'à la continuité écologique. Cet aménagement nécessite cependant la réalisation d'une étude amont afin de vérifier la stabilité de l'ouvrage et le choix de la solution de confortement de l'ouvrage. - Ces dispositifs permettront de ralentir les écoulements et de fait de rehausser la lame d'eau. - suppression du radier de l'ouvrage (n°13 dans l'étude complémentaire correspondante réalisée par Fish Pass). En effet, ce dernier constitue un obstacle à l'écoulement des eaux ainsi qu'à la continuité écologique. <p>Des dossiers réglementaires devront être prévus pour ces travaux en rivière.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	100 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 50 000 €
2019	X 50 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Commune du Gros Morne	20%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	30%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, FDDAPPMA

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69



FICHE-ACTION N° 35

Travaux d'amélioration de la continuité écologique sur la prise d'eau de Fond Galion

Identité du Maître d'ouvrage	Exploitation agricole Fond Galion	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	8	Rétablir les continuités écologiques sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Cette action a pour objet de favoriser la continuité hydrobiologique au niveau de l'ouvrage existant. A ce stade, la solution préconisée est une modification de la hauteur du seuil sur une partie de la largeur du cours d'eau (en partie réalisée) qui permettra de maintenir l'alimentation en eau de la Bananeraie tout en favorisant le franchissement.</p> <p>La cote d'arasement serait un compromis entre les enjeu suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cote d'arase nécessaire pour maintenir un pompage suffisant à l'amont, - cote d'arase et nouvelle configuration d'ouvrage (en jouant sur la pente) permettant la franchissabilité pour l'ensemble des espèces cibles : une chute maximale comprise entre 0.4 et 0.7 m pourrait être un objectif - cote d'arase permettant l'ennoisement pour la marée haute à partir d'un certain coefficient de marée (à définir) <p>Pour cet aménagement, il sera nécessaire de prévoir un dispositif de suivi de l'efficacité de l'action ainsi que les dossiers réglementaires requis.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	60 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	
2019	
2020	X 60 000 €
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Exploitation agricole Fond Galion	40%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, FDDAPPMA

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69



FICHE-ACTION N° 36

Travaux d'amélioration de la continuité écologique sur la prise d'eau de l'Usine du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	SAEM	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	8	Rétablir les continuités écologiques sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Cette action a pour objet de favoriser la continuité hydrobiologique au niveau des ouvrages existants. On propose sur cette action, la création d'un dispositif de franchissement rustique en berge, de pente longitudinale inférieure à 40°, afin de permettre à la fois le passage des espèces à forte capacité de franchissement (colles-roches / crevettes) et d'Eleotris perniger, espèce à capacité de franchissement moins importante. La rampe devra permettre le passage du débit réservé, et devra contenir des zones à faibles vitesses d'écoulement, à écoulement nulle et des zones uniquement humidifiées, avec différents types de rugosité, et notamment une rugosité de 0.5 mm sur un des pans de la rampe, pour faciliter le passage des crevettes.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	50 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle	
2017		
2018		
2019	X	25 000 €
2020	X	25 000 €
2021		

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
SAEM	40%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, FDDAPPMA

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69



FICHE-ACTION N° 37

Travaux d'amélioration de la continuité écologique au niveau du pont de Bassignac

Identité du Maître d'ouvrage	CTM (ex CG)	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	8	Rétablir les continuités écologiques sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Cette action a pour objet de favoriser la continuité hydrobiologique au niveau des ouvrages existants.</p> <p>On propose sur cette action, la création d'un dispositif de franchissement rustique en berge, de pente longitudinale de 40°, afin de permettre le passage des espèces à forte capacité de franchissement (colles-roches / crevettes). La rampe devra contenir des zones à faibles vitesses d'écoulement, à écoulement nulle et des zones uniquement humidifiées, avec différents types de rugosité, et notamment une rugosité de 0.5 mm sur un des pans de la rampe, pour faciliter le passage des crevettes.</p> <p>Des dossiers réglementaires devront être prévus pour cet aménagement.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	50 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	
2019	
2020	
2021	X 50 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CTM (ex CG)	40%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, FDDAPPMA

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69



FICHE-ACTION N° 38

Travaux d'amélioration de la continuité écologique au niveau des gués aval et amont du site Bô la Riviè

Identité du Maître d'ouvrage	CTM (ex CG)	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	8	Rétablir les continuités écologiques sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Cette action a pour objet de favoriser la continuité écologique au niveau des ouvrages existants.</p> <p>Pour le gué aval : la solution proposée est un remblai en enrochement de l'aval du gué, permettant d'effacer la chute existante et de faciliter le passage des espèces à fortes capacité de franchissement. Les enrochements les plus grossiers devront suivre la granulométrie des blocs déjà présente à l'aval du seuil. Un remplissage des interstices inter-blocs par de la granulométrie plus fine ou par un liaisonnement béton pourra être envisagée.</p> <p>Pour le gué amont : Effacement du seuil avec maintien d'un radier de fond.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	85 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	
2019	
2020	
2021	X 85 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CTM (ex CG)	30%
Bô La Riviè	10%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, FDDAPPMA

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69



FICHE-ACTION N° 39

Restaurer la trame verte à l'échelle des forêts humides du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	PNRM / ONF	
Volet	B1	Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Galion
Objectif	8	Rétablir les continuités écologiques sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle d'un territoire pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer...</p> <p>Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. La Trame verte et bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.</p> <p>Les différents massifs forestiers du Galion sont relativement isolés les uns des autres, avec des corridors trop étroits ou trop éloignés les uns des autres pour être réellement fonctionnels. Il s'agit ici d'améliorer et de restaurer la trame verte, la continuité végétale, entre les différents massifs forestiers. Pour cela, différentes actions décrites ci-après au travers de fiches actions seront nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elargir le cordon de mangrove littoral et le cordon de mangrove à l'ouest de l'étang de chasse, - Participer à l'épaississement des lisières,- Densifier la zone centrale de mangrove pour en constituer une zone nodale, - Favoriser les boisements entre la zone centrale de mangrove et la forêt marécageuse.
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	200 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 80 000 €
2019	X 120 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
PNRM / ONF	30%
DEAL	10%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
DEAL, PNRM, Cap Nord, communes, ODE, CELRL...

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF3
<i>Sous-orientation</i>	III-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	44, 69

Volet B2

**Sensibiliser, prévenir et protéger les habitants et activités
contre les risques d'inondation**



FICHE-ACTION N° 40

Réaménagement des ouvrages de franchissement de la rivière La Digue à l'entrée de la carrière de Petit Galion

Identité du Maître d'ouvrage	Gravillonord	
Volet	B2	Sensibiliser, prévenir et protéger les habitants et activités contre les risques d'inondation
Objectif	9	Améliorer le fonctionnement hydraulique des ouvrages sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Cet ouvrage est problématique car il engendre des débordements de la Digue en amont, inondant la route en rive gauche du cours d'eau jusqu'à la RN1. De plus, sa morphologie favorise l'accumulation d'embâcles en amont et son état structurel est très dégradé.</p> <p>L'action envisagée est le réaménagement complet de cet ouvrage ainsi que des tronçons de la Digue amont et aval. Le réaménagement permettra un passage pérenne des véhicules d'exploitation tout en assurant une continuité écologique et hydraulique cohérente du secteur.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	70 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 35 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 35 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Gravillonord	40%
FEDER	20%
ODE	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	-
<i>Sous-orientation</i>	-
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 41

Réaménagement de l'ouvrage de franchissement de la rivière du Galion au niveau du lieu-dit Dufferret

Identité du Maître d'ouvrage	Exploitation agricole Fond Galion	
Volet	B2	Sensibiliser, prévenir et protéger les habitants et activités contre les risques d'inondation
Objectif	9	Améliorer le fonctionnement hydraulique des ouvrages sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cet ouvrage nécessite d'être repris ou consolidé.</p> <p>La solution devra prévoir les actions suivantes : Actions d'entretien de l'ouvrage : évacuation des embâcles, maîtrise de la végétation alentour ; Réalisation d'un diagnostic précis de la structure de l'ouvrage : Ce dernier doit statuer sur la stabilité de l'ouvrage ainsi que sur des actions de confortement à mettre en place.</p> <p>Cette action entre dans le cadre des sites d'entretien pilote proposés par la DEAL, elle a donc un lien avec le plan d'entretien des cours d'eau (actions 22 & 23).</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	40 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 20 000 €
2018	
2019	X 20 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Exploitation agricole Fond Galion	20%
Cap Nord Martinique	10%
Exploitation Agricole du Galion	20%
Etat	30%
ODE	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	-
<i>Sous-orientation</i>	-
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 42

Réfection de l'ouvrage de franchissement de la ravine Bellevue

Identité du Maître d'ouvrage	Commune du Gros Morne	
Volet	B2	Sensibiliser, prévenir et protéger les habitants et activités contre les risques d'inondation
Objectif	9	Améliorer le fonctionnement hydraulique des ouvrages sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>L'étude complémentaire sur le fonctionnement hydraulique du bassin versant, a conduit à recommander la réfection du radier de l'ouvrage (n°29) passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de matériaux pour combler le trou ; - La reprise du radier en béton armé. <p>Ces travaux devront être engagés dès que possible par la commune du Gros-Morne.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	80 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 80 000 €
2018	<input type="checkbox"/>
2019	<input type="checkbox"/>
2020	<input type="checkbox"/>
2021	<input type="checkbox"/>

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Commune du Gros Morne	20%
Cap Nord Martinique	20%
FEDER	20%
Etat (Fond Bernier)	30%
ONEMA	10%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	-
<i>Sous-orientation</i>	-
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 43

Assurer l'entretien, la surveillance et la gestion des ouvrages du bassin versant

Identité du Maître d'ouvrage	Communes	
Volet	B2	Sensibiliser, prévenir et protéger les habitants et activités contre les risques d'inondation
Objectif	9	Améliorer le fonctionnement hydraulique des ouvrages sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux		Communication / Animation
		Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Les communes ont la responsabilité de gérer les aléas se produisant sur leur territoire.</p> <p>Il est ainsi proposé d'accompagner les communes afin de formaliser des procédures d'intervention sur les ouvrages diagnostiqués. Ces procédures devront intégrer : Un entretien régulier des ouvrages afin de limiter les dysfonctionnements lors d'événements pluvieux intenses ; Une surveillance des ouvrages et évacuation d'éventuels embâcles lors des crues ; Des procédures spécifiques selon les ouvrages visant à fermer les routes potentiellement inondées au droit des ouvrages, la protection d'enjeux ciblés à proximité de ces derniers (DENEL...).</p> <p>Ces actions peuvent être intégrées dans les Plans Communaux de Sauvegarde (P.C.S) des communes et s'articulent avec le PGRI.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	200 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 40 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 40 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 40 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 40 000 €
2021	<input checked="" type="checkbox"/> 40 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Communes	20%
CTM (ex CG)	20%
ODE	30%
ONEMA	10%
Région Martinique	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	-
<i>Sous-orientation</i>	-
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 44

Améliorer le fonctionnement hydraulique du site de Bassignac

Identité du Maître d'ouvrage	CTM (ex CG)	
Volet	B2	Sensibiliser, prévenir et protéger les habitants et activités contre les risques d'inondation
Objectif	9	Améliorer le fonctionnement hydraulique des ouvrages sur le bassin versant

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Le diagnostic du site de Bassignac a montré le caractère fortement limitant d'un point de vue hydraulique de l'ouvrage de Bassignac. Ce dernier est composé d'un pont avec également la présence d'un seuil en aval immédiat.</p> <p>La modélisation hydraulique a montré une mise en charge de l'ouvrage dès la crue décennale. Des débordements sont alors observés sur la RD2 en rive droite du Galion, en amont du pont de Bassignac. Les travaux envisagés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suppression de l'ensemble du seuil béton situé en aval immédiat du pont de Bassignac afin de rétablir un profil en long du fond du lit mineur continu depuis le pont de Bassignac jusqu'à l'aval du seuil actuel, - reprofilage du linéaire du Galion en amont rive gauche du pont de Bassignac. <p>Les techniques végétales seront privilégiées pour la stabilisation des berges.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	150 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 75 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 75 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CTM (ex CG)	20%
FEDER	25%
ODE	30%
Région Martinique	25%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Cap Nord Martinique, ADUAM

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	-
<i>Sous-orientation</i>	-
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-

Volet B3

Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques



FICHE-ACTION N° 45

Renforcer les périmètres de protection de captage

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)	
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques
Objectif	10	Améliorer la qualité des eaux prélevées et l'adduction en eau potable

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est de garantir la qualité des eaux prélevées pour l'alimentation en eau potable en accompagnant le SCNA dans une démarche de renforcement des périmètres de protection de captage. Ce sujet est particulièrement prégnant au niveau de périmètre de protection immédiat du captage de confluence.</p> <p>Pour répondre à cette difficulté le SCNA a réalisé une étude sur la sécurisation des PPI (périmètre de protection immédiat). La problématique foncière est importante et rend difficile la mise en œuvre des travaux.</p> <p>Cette action concerne donc un accompagnement du SCNA à la sécurisation du PPI par : - la contractualisation d'un accompagnement par l'établissement public foncier local, - un accompagnement de la commune du Gros-Morne : inscription au PLU ainsi que la surveillance et du contrôle</p> <p>L'accompagnement de CAP Nord sera de mettre toutes les parties en présence pour information et coordination des rôles de chacun : SCNA, police de l'eau, ODE, communes, ARS, gendarmerie, police nationale.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	20 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 10 000 €
2018	X 10 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	30%
FEDER	10%
ODE	30%
AFB	30%

Partenaires techniques
ARS, DEAL, Commune du Gros-Morne, Cap Nord Martinique, Conseil Général.

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Mise en œuvre de périmètres de protection renforcés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	11, 16



FICHE-ACTION N° 46

Etudier la rénovation de l'usine de production d'eau potable du Calvaire

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)	
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques
Objectif	10	Améliorer la qualité des eaux prélevées et l'adduction en eau potable

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Devant le constat d'un sous-dimensionnement des installations AEP de captage/stockage qui génère des coupures d'eau plusieurs fois dans l'année, il est proposé d'inscrire dans le schéma directeur AEP du SCNA la rénovation de cette station.</p> <p>L'objectif est d'étudier dans quelle mesure des travaux de rénovation de la station vétuste pourrait favoriser l'augmentation de capacité de production de la station, l'amélioration de l'alimentation en eau potable des usagers et une meilleure gestion des MES.</p> <p>Cette action en continuité avec les études en cours au BRGM correspond au programme de mesure du SDAGE.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	10 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 5 000 €
2019	X 5 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	40%
ODE	30%
CTM (ex CR)	30%

Partenaires techniques
SMDS

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	12



FICHE-ACTION N° 47

Envisager la ressource en eau souterraine

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)	
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques
Objectif	11	Maîtriser les prélèvements dans les cours d'eau et lutter contre les gaspillages

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Cette étude est une étude de faisabilité qui pourrait être réalisée par le BRGM pour si cela s'avère pertinent, développer les forages pour diversifier les ressources pour la production d'eau destinée à la consommation humaine ou éventuellement pour l'irrigation. L'objectif induit est de réduire la pression sur les eaux superficielles.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	10 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	
2019	
2020	X 5 000 €
2021	X 5 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	30%
ODE	50%
CTM (ex CR)	20%

Partenaires techniques
BRGM, ODE, DEAL, Syndicats (SICSM, SCNA), exploitants (SME, SMDS)

Indicateurs	Valeur de l'indicateur

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	10



FICHE-ACTION N° 48

Réduire la consommation en eau provenant du réseau AEP pour les activités industrielles et usagers

Identité du Maître d'ouvrage	CCIM		
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques	
Objectif	11	Maîtriser les prélèvements dans les cours d'eau et lutter contre les gaspillages	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux		Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cette action a pour objectif d'accompagner les industriels dans un effort de réduction de leur consommation d'eau du réseau. La CCI de la Martinique assurera un appui technique collectif aux entreprises via un consultant qui sera recruté pour élaborer mener des diagnostics eau dans chacune de ces industries.</p> <p>Si la récupération des eaux pluviales est mise en avant, la Région Martinique pourra s'engager plus particulièrement comme partenaire technique et financier.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	10 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 10 000 €
2018	
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CCIM	25%
CCIM	20%
FEDER	15%
ODE	20%
CTM (ex CR)	20%

Partenaires techniques
ODE, DEAL, Syndicats (SICSM, SCNA), exploitants (SME, SMDS), communes, CCIM

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Volume d'eau du réseau économisée (m3/an)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	1, 80



FICHE-ACTION N° 49

Développer l'utilisation de la retenue de Mont Vert, aujourd'hui sous exploitée

Identité du Maître d'ouvrage	ASA Montvert		
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques	
Objectif	11	Maîtriser les prélèvements dans les cours d'eau et lutter contre les gaspillages	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
	X	Travaux		Communication / Animation
		Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
		Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cette action vise à promouvoir et augmenter l'utilisation de la ressource de la retenue de Montvert et accompagner l'ASA dans la prise en compte des enjeux environnementaux et des risques sur les biens et les personnes. Elle prévoit les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'EAG dans son étude pour le prélèvement de l'eau de la retenue de l'ASA Mont Vert au Robert pour l'irrigation des cultures de son exploitation, - Promotion de cette solution auprès des agriculteurs. <p>Cette démarche est engagée avec en complément une régularisation des ouvrages au titre de la loi sur l'eau et de la réglementation sur la sécurité des ouvrages hydrauliques qui constitue la majorité du montant des travaux provisionnés.</p> <p>Une solution devra également être trouvée pour répondre à la problématique de développement algal au sein de la retenue.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	1 400 000 €
--------------------------------------	--------------------

Avancement de l'action
En cours

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 500 000 €
2018	X 500 000 €
2019	X 400 000 €
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
ASA Montvert	90%
DAAF	5%
FEADER	5%

Partenaires techniques
Chambre d'agriculture, DAAF, ARS, exploitation agricole du Galion, DEAL

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Volume d'eau distribuée par an (m3/an)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	4



FICHE-ACTION N° 50

Mettre en place des systèmes de comptage des prélèvements agricoles

Identité du Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture		
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques	
Objectif	11	Maîtriser les prélèvements dans les cours d'eau et lutter contre les gaspillages	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic	X	Démarche concertée / partenariat
		Travaux		Communication / Animation
		Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
	X	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Dans un objectif de réduction et de suivi des volumes prélevés, il est important de mettre en place un système de comptage des prélèvements. Cette action vise à être une action pilote, qui pourrait être étendue sur le reste du territoire martiniquais. Elle doit également tenir compte des retours d'expérience sur les précédentes tentatives de mise en place de compteurs.</p> <p>Les étapes principales sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concertation avec les agriculteurs - formation à l'utilisation de compteurs - mise en place de compteurs - suivi de la mesure et consolidation du retour d'expérience.
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	25 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle	
2017		
2018		
2019	X	12 500 €
2020	X	12 500 €
2021		

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Chambre d'agriculture	30%
DAAF	20%
Exploitants agricoles	20%
ODE	30%

Partenaires techniques
DAAF, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'agriculteurs équipés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-A
<i>Action en lien avec les mesures</i>	4



FICHE-ACTION N° 51

Réhabiliter les réseaux de distribution sur le bassin versant

Identité du Maître d'ouvrage	CAP Nord Martinique (EAU)		
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques	
Objectif	11	Maîtriser les prélèvements dans les cours d'eau et lutter contre les gaspillages	

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Les audits et expertises ont mis en évidence les rendements des réseaux dans le périmètre du bassin versant (de l'ordre de 45 % sur Calvaire ou Galion / Sainte-Marie) sont mauvais.</p> <p>L'amélioration de ces rendements est un enjeu fort pour la lutte contre les gaspillage d'eau potable et pour limiter les prélèvements dans le milieu.</p> <p>Une convention d'action a d'ailleurs été signée entre le SCNA et la SMDS pour agir en ce sens.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	2 000 000 €
--------------------------------------	--------------------

Avancement de l'action
En cours

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 500 000 €
2019	X 500 000 €
2020	X 500 000 €
2021	X 500 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
CAP Nord Martinique (EAU)	30%
FEDER	20%
ODE	30%
AFB	20%

Partenaires techniques
SME, SMDS, ODE, DEAL, Cap Nord Martinique

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Linéaire de réseau réhabilité	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-B
<i>Action en lien avec les mesures</i>	8



FICHE-ACTION N° 52

Mettre en place d'une Zone de Répartition des Eaux sur le bassin versant du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques
Objectif	12	Améliorer la connaissance sur les équilibres quantitatifs

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Sous l'égide de Cap Nord, le Comité de Rivière s'engage dans la réflexion sur la mise en place d'une ZRE (article R211-71 du code de l'environnement) sur le bassin versant pour assurer l'équilibre de la ressource entre la satisfaction des usages (AEP, agriculture, industrie) et le respect des débits minimum biologiques.</p> <p>La mise en place d'une ZRE se justifie par la constatation d'une insuffisance chronique des ressources en eaux par rapport aux besoins. L'action pourra se décomposer de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude d'opportunité - concertation - Mise en place de la ZRE le cas échéant sur le bassin versant <p>En complément, la réflexion doit porter sur la mise en place d'un organisme unique de gestion (OUG) pour assurer la cohérence des prélèvements par rapport aux capacités du milieu.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	30 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 10 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 10 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 10 000 €
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	10%
FEADER	10%
ODE	50%
Préleveurs	30%

Partenaires techniques
DAAF, Chambre d'agriculture, ODE, DEAL

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Mise en place de la ZRE	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-B
<i>Action en lien avec les mesures</i>	6



FICHE-ACTION N° 53

Approfondir la connaissance des débits minimum biologiques (DMB) et débits d'étiages

Identité du Maître d'ouvrage	ODE	
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques
Objectif	12	Améliorer la connaissance sur les équilibres quantitatifs

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Les préleveurs ont obligation de définir d'ici 2015 les débits minimums biologiques (DMB) au niveau de chaque prise d'eau.</p> <p>Afin de disposer de données cohérentes et de réaliser des économies d'échelle. L'action vise à accompagner tous les acteurs du BV dans une démarche coordonnée et concertée sur le BV et adapter les volumes prélevés et la géométrie des seuils aux conclusions de l'étude.</p> <p>Le porteur de projet a donc pour rôle de fédérer et piloter une étude pour rendre cohérents les DMB. Il s'agira d'une proposition et les préleveurs auront à leur charge la définition finale du DMB de leur prise d'eau.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	70 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 35 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 35 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
ODE	100%

Partenaires techniques
DAAF, Chambre d'agriculture, ODE, DEAL

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de DMB définis sur des prises d'eau	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-B
<i>Action en lien avec les mesures</i>	5



FICHE-ACTION N° 54

Améliorer la connexion entre le canal du Galion et la rivière

Identité du Maître d'ouvrage	SAEM	
Volet	B3	Assurer la satisfaction des usages dans une gestion équilibrée de la ressource, respectueuse des espèces aquatiques
Objectif	12	Améliorer la connaissance sur les équilibres quantitatifs

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est d'optimiser le prélèvement du canal dans la rivière du Galion en fonction des besoins de l'usine.</p> <p>Parmi les propositions qui ont été faites dans l'étude pilotée par la sucrerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la géométrie de la prise d'eau et mise en place d'un système d'obturation (vanne guillotine), - mise en place sur le futur seuil de la prise d'eau d'une grille pour limiter le passage des macro-déchets vers le canal, - réfection du canal pour assurer la continuité de l'alimentation en eau de l'usine du Galion, - examiner la possibilité d'alimenter d'autres agriculteurs à partir du canal du Galion. <p>En complément, pour assurer le suivi, il pourra être envisagé la mise en place d'un dispositif de comptage à l'entrée du canal du Galion.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	855 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 120 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 735 000 €
2019	
2020	
2021	

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
SAEM	30%
FEADER	20%
ODE	30%
ONEMA	20%

Partenaires techniques
Cap Nord Martinique, ODE, DEAL

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Montant des travaux réalisés (€)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF1
<i>Sous-orientation</i>	I-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	15

Volet C

**Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques
et renforcer la gouvernance**



FICHE-ACTION N° 55

Création d'un observatoire de la qualité des eaux du bassin versant

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	13	Améliorer les connaissances sur l'état des milieux aquatiques

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Cette action est à inscrire dans les missions de la cellule Contrat de Rivière.</p> <p>L'objectif est de collecter et mettre à jour les données de rejet et de qualité des milieux collectées notamment dans les études complémentaires 1 & 2. La reprise des méthodes d'analyse des données doit permettre un suivi de l'état des milieux et des pressions qui s'y exercent.</p> <p>Cette action vise à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- consolider les données et le suivi des milieux tout en permettant d'alléger l'ampleur et les coûts du réseau de suivi spécifiques qui sera mis en place (action 58), 2- évaluer l'efficacité des actions du Contrat de Rivière.
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	5 000 €
--------------------------------------	----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 1 000 €
2018	X 1 000 €
2019	X 1 000 €
2020	X 1 000 €
2021	X 1 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	70%
ODE	30%

Partenaires techniques
Observatoire de l'eau, DAAF, Chambre d'agriculture, ODE, DEAL,

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Collecte et bancarisation des données existantes (%)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-B
<i>Action en lien avec les mesures</i>	31, 35



FICHE-ACTION N° 56

Mettre en œuvre un réseau de suivi du milieu

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	13	Améliorer les connaissances sur l'état des milieux aquatiques

Type de projet (Cocher la case correspondante)	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Il est indispensable dans le cadre du contrat de rivière du Galion de suivre les évolutions des milieux aquatiques en réponse à la mise en œuvre du plan d'action.</p> <p>Étant donné, le coût important des analyses et la nécessaire périodicité des campagnes de mesure pour avoir des données exploitables, il est indispensable de définir un réseau modeste, qui utilise les données disponibles par ailleurs et les autres réseaux. Cette rationalisation du réseau de mesure s'appuie sur la mise en place d'un observatoire de la qualité des eaux.</p>		
	<p>Ce réseau de suivi des milieux aquatiques, y compris du milieu marin récepteur, vise à mesurer les effets des actions du contrat de rivière. Ce qui impose également de bancariser, traiter, analyser et interpréter les données obtenues.</p>		
	<p>L'action s'articule en plusieurs phases :</p> <p>1- phase préparatoire en début de contrat : choix des paramètres, positions des mesures, reprise éventuelle du suivi des eaux souterraines (arrêté en 2006) et suivi des eaux marines,</p> <p>2- mise en œuvre du suivi selon les modalités définies,</p> <p>3- Bancarisation, analyse et interprétation des données.</p>		
	<p>Dans la mesure du possible, le choix des points de mesure, les outils et méthodes devront être compatibles avec le réseau de suivi mis en œuvre par l'ODE dans le cadre des obligations liées à la DCE.</p>		

Montant estimatif de l'action	170 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier		Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X	34 000 €
2018	X	34 000 €
2019	X	34 000 €
2020	X	34 000 €
2021	X	34 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	20%
Conseil Général	10%
ODE	50%
AFB	10%
CTM (ex CR)	10%

Partenaires techniques
DAAF, Chambre d'agriculture, ODE, DEAL, Observatoire de l'eau, IRD, CIRAD, BRGM, Ifremer...

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Mise en œuvre du réseau de suivi	
Rapport annuel de qualité des eaux du bassin versant	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
Orientation fondamentale	OF2
Sous-orientation	II-B
Action en lien avec les mesures	3, 64



FICHE-ACTION N° 57

Assurer l'implantation et le suivi d'un réseau de station limnimétriques sur le bassin versant du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	13	Améliorer les connaissances sur l'état des milieux aquatiques

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Les stations de mesures limnimétriques sont de préférences implantées selon les conclusions de l'étude complémentaires menée dans le cadre de l'élaboration du dossier définitif du Contrat de Rivière (EGIS 2013) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans des sites faciles d'accès, même en période de crue, - À proximité de sites permettant l'installation d'une armoire de commande au-dessus du niveau de crue, - Sur des sections de mesure permettant l'établissement de relation H/Q fiables et pérennes, - Sur des sections par lesquelles la totalité des débits transite : pas de larges débordements prévisibles, pas de chenaux secondaires de crue par exemple. <p>Ce programme de suivi doit être mis en cohérence avec les travaux menés par l'IRD et le CIRAD. Ce programme vient en complément des actions 57 et 58.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	35 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 7 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 7 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 7 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 7 000 €
2021	<input checked="" type="checkbox"/> 7 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	20%
Conseil Général	20%
DEAL	10%
ODE	30%
CTM (ex CR)	20%

Partenaires techniques
CAEC, DEAL, Conseil Général

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de stations implantées	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF2
<i>Sous-orientation</i>	II-B
<i>Action en lien avec les mesures</i>	64



FICHE-ACTION N° 58

Entreprenre des programmes de sensibilisation pour la protection et la valorisation des rivières et des mangroves

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	14	Former les acteurs socio-économiques à la protection de l'environnement

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est de fournir au grand public et aux acteurs économiques une information claire sur les enjeux que représente une bonne gestion des rivières. Cette information doit porter sur les différents aspects à l'échelle du bassin versant, à savoir sur la qualité des eaux, la valorisation des milieux aquatiques et la gestion équilibrée des ressources en eau.</p> <p>Elle sera portée par les équipes de la cellule Contrat de Rivière et les ambassadeurs de l'environnement. Parmi les événements qui pourraient être organisés dans le cadre de cette action, il est envisagé un partenariat entre la CCIM et Cap Nord pour une sensibilisation, information des entreprises de la zone du Bac dans le cadre d'un programme local de prévention des déchets.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	10 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2018	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2019	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2020	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €
2021	<input checked="" type="checkbox"/> 2 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	40%
Conseil Général	10%
ODE	40%
CTM (ex CR)	10%

Partenaires techniques
ADEME, ODE, Associations d'éducation / sensibilisation à l'environnement

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'animation organisées	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 59

Mettre en place un programme pédagogique en relation avec le contrat de rivière

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	14	Former les acteurs socio-économiques à la protection de l'environnement

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic		Démarche concertée / partenariat
		Travaux	X	Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
		Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est de s'insérer dans les programmes scolaires de sensibilisation à l'environnement qui s'appuieront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'animatrice de l'ODE et/ou les associations environnementales, - des sorties sur le terrain sous forme de classes vertes, - un système d'ambassadeurs, les écoles du bassin versant se voient affecté la "responsabilité" d'un tronçon de cours d'eau à découvrir et faire connaître, - la cellule éducation à l'environnement de Cap Nord Martinique. <p>Dans le cadre de cette action, intégrée au programme ECO École de l'ODE, un livret pour les scolaires sera préparé. Elle sera également adossée au PLEE (Programme Local d'Éducation à l'Environnement).</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	20 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 4 000 €
2018	X 4 000 €
2019	X 4 000 €
2020	X 4 000 €
2021	X 4 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	20%
Communes	20%
FEDER	10%
ODE	40%
AFB	10%

Partenaires techniques
Associations d'éducation / sensibilisation à l'environnement, CCIM, ODE, rectorat...

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'animation organisées	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 60

Informers les habitants et partager la mémoire des événements météorologiques majeurs

Identité du Maître d'ouvrage	Communes	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	14	Former les acteurs socio-économiques à la protection de l'environnement

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>		Etude, enquête, diagnostic		Démarche concertée / partenariat
		Travaux	X	Communication / Animation
	X	Evolution des pratiques		Mise en œuvre du contrat de rivière
		Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Mettre en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation du risque inondation sur le bassin versant est une action essentielle pour entretenir et développer la culture du risque.</p> <p>Cette action passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pose de repères de crue. C'est un élément important qui permet d'informer l'ensemble de la population au risque. Ces repères seront préférentiellement posés sur des bâtiments publics fréquentés ou en des lieux stratégiques visibles depuis la voie publique (pont...). La localisation ainsi que la cote retenue pour les repères seront soumises à avis des services de l'état. - la collecte et la valorisation de témoignages, photos d'époque des résidents concernés qui ont été identifiés lors des visites de bassin versant et de l'étude sociologique. <p>Ces informations reportées sur SIG seront un complément précieux aux modélisations hydrauliques pour la définition des zones de risque.</p> <p>Cette action est en lien avec le PGRI.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	5 000 €
--------------------------------------	----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 1 000 €
2018	X 1 000 €
2019	X 1 000 €
2020	X 1 000 €
2021	X 1 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Communes	10%
Cap Nord Martinique	50%
DEAL	10%
ODE	30%

Partenaires techniques
Associations de riverains, ODE, DEAL, Services Risques Naturels des communes

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre de repères de crue posés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 61

Mettre en oeuvre une coordination pérenne avec les services de l'Etat

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique / DEAL	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	15	Faire vivre le contrat de rivière

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Il est fondamental pour le bon déroulement du contrat de rivière de disposer d'une information sur le fonctionnement des installations sur le bassin versant notamment en ce qui concerne les ICPE (industrielles et agricoles) et les installations soumises à la loi sur l'eau.</p> <p>Cette action de bonne entente et de partenariat entre la cellule animation du Contrat de Rivière est très importante. Elle fonctionne selon deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remontée des informations du terrain, - transmission des informations (non confidentielles) sur les dossiers ICPE, les données d'autosurveillance, les projets et les désordres constatés.
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	0 €
--------------------------------------	------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X
2018	X
2019	X
2020	X
2021	X

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique / DEAL	0%

Partenaires techniques
DEAL, DAAF, ODE

Indicateurs	Valeur de l'indicateur

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	84



FICHE-ACTION N° 62

Décliner l'opération "Plages et rivières propre" sur le bassin versant du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	Associations	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	15	Faire vivre le contrat de rivière

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>L'office de l'eau, relayé par des acteurs locaux, organise régulièrement des manifestations sur le thème de l'eau qui ont pour objectif d'interpeler et de responsabiliser les citoyens martiniquais par rapport à leurs actes, notamment concernant la production de déchets qui aboutissent dans les rivières et dans la mer (rejets des eaux usées des maisons, déchets laissés à proximité des rivières).</p> <p>Cette opération appelée «plages et rivières propres» passe par la diffusion de spots télévisés ou radiophoniques, des campagnes d'affichage.</p> <p>Une médiatisation de cette ampleur doit trouver un écho particulier dans le cadre du Contrat de Rivière du Galion avec notamment l'implication de scolaires.</p>
-------------------------	--

Montant estimatif de l'action	12 000 €
-------------------------------	----------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 2 400 €
2018	X 2 400 €
2019	X 2 400 €
2020	X 2 400 €
2021	X 2 400 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Associations	30%
Cap Nord Martinique	30%
ODE	40%

Partenaires techniques
Cap Nord Martinique, ODE

Indicateurs	Valeur de l'indicateur

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
Orientation fondamentale	OF4
Sous-orientation	IV-C
Action en lien avec les mesures	85, 86



FICHE-ACTION N° 63

Développer l'offre de sentiers de randonnée sur le bassin versant du Galion

Identité du Maître d'ouvrage	Comité de la randonnée pédestre	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	15	Faire vivre le contrat de rivière

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Dans une optique de développement de la découverte des sites et des écosystèmes du bassin versant, la création de sentiers de randonnées est une action logique.</p> <p>Sous l'impulsion et le portage du Comité de la randonnée pédestre, il s'agit de proposer et de créer un ou deux sentiers de randonnées qui permettraient de relier les différents sites et d'aller à la découverte des milieux aquatiques.</p> <p>Une fois ce(s) sentier(s) créé(s), des animations régulières (randonnées naturalistes par exemple) seront réalisées.</p> <p>Une vigilance particulière sera portée dès la définition des tracés sur la problématique de l'entretien qui est un sujet crucial pour le maintien en bon état et la sécurité sur les sentiers.</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	50 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	
2018	X 25 000 €
2019	X 15 000 €
2020	X 5 000 €
2021	X 5 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action complémentaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Comité de la randonnée pédestre	10%
Cap Nord Martinique	20%
CTM (ex CG)	35%
ONF	35%

Partenaires techniques
ONF, Conseil Général, CELRL, CMT, EAG, Office du tourisme de Trinité, Banamart, Cap Nord Martinique, PNRM

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Linéaire de sentier de randonnée fonctionnel et utilisable (km)	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	85, 86



FICHE-ACTION N° 64

Pérenniser et renforcer la cellule d'animation et observatoire du Contrat de Rivière

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	15	Faire vivre le contrat de rivière

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance	<input type="checkbox"/>	

Description de l'action	<p>Au-delà de la phase de préparation du Contrat de Rivière, la cellule d'animation est indispensable pour faire vivre, assurer le bon fonctionnement et le suivi du plan d'action. Il est donc important de pérenniser la cellule d'animation du contrat de Rivière c'est à dire avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 animateur(trice) -1 technicien(ne) -1 assistant(e) de gestion <p>Cette cellule se renforcera dans les années à venir pour développer d'autres compétences notamment sur la sensibilisation, sur la surveillance des sites ou sur d'autres enjeux.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	750 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 150 000 €
2018	X 150 000 €
2019	X 150 000 €
2020	X 150 000 €
2021	X 150 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	40%
ODE	30%
CTM (ex CR)	30%

Partenaires techniques
Comité de rivière, ODE, DEAL, ONEMA

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Budget annuel de la cellule d'animation	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	-
<i>Sous-orientation</i>	-
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 65

Mettre en œuvre le plan de communication du Contrat de Rivière

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	15	Faire vivre le contrat de rivière

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>L'identité de marque et l'harmonisation des actions de communication constituent le soutien indispensable à une démarche de Contrat de milieu. A travers une personnalité de marque forte et un plan structuré, le tout déployé auprès du grand public et des cibles spécifiques, la communication du Contrat de Rivière du Galion met à disposition de chacun, les outils pour faire connaître et valoriser les actions, visant à pérenniser l'adhésion totale à la démarche.</p> <p>Cette démarche est déclinée à travers un plan en 36 actions.</p> <p>Parmi celles-ci, on peut citer l'objectif d'utiliser la voie artistique pour sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales (concours photo, événement musical....)</p>
--------------------------------	---

Montant estimatif de l'action	215 000 €
--------------------------------------	------------------

Avancement de l'action
En projet

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 43 000 €
2018	X 43 000 €
2019	X 43 000 €
2020	X 43 000 €
2021	X 43 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action prioritaire

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	30%
ODE	40%
CTM (ex CR)	30%

Partenaires techniques
Comité de rivière

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'actions réalisées	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	-
<i>Sous-orientation</i>	-
<i>Action en lien avec les mesures</i>	-



FICHE-ACTION N° 66

Animer des ateliers pour le Contrat de rivière et une démarche intercontrat

Identité du Maître d'ouvrage	Cap Nord Martinique	
Volet	C	Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance
Objectif	15	Faire vivre le contrat de rivière

Type de projet <i>(Cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/>	Etude, enquête, diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/>	Démarche concertée / partenariat
	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Communication / Animation
	<input type="checkbox"/>	Evolution des pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en œuvre du contrat de rivière
	<input type="checkbox"/>	Suivi / surveillance		

Description de l'action	<p>Il est important pendant la période de mise en œuvre du plan d'action de continuer le travail de concertation, d'animation et d'échange. À ce titre, la cellule d'animation prévoit l'organisation d'ateliers de travail et de concertation réguliers. Ces moments de travail collectif permettront le suivi des actions, l'identification des éventuels points bloquants, le partage des données et des retours d'expérience ainsi que l'encouragement des actions réussies.</p> <p>À cette démarche, s'ajoute l'objectif de cultiver le lien avec les autres démarches territoriales en cours ou en projet aux Antilles.</p> <p>Le renforcement de ces liens est également l'occasion d'organiser des formations techniques appuyées par l'ODE.</p>
--------------------------------	--

Montant estimatif de l'action	12 000 €
--------------------------------------	-----------------

Avancement de l'action
En cours

Calendrier	Ventilation budgétaire prévisionnelle
2017	X 4 000 €
2018	
2019	X 4 000 €
2020	
2021	X 4 000 €

Niveau de priorité de l'action
Action importante

Partenaires financiers / financements potentiels (estimation)	
Cap Nord Martinique	40%
CAESM	15%
CACEM	15%
ODE	30%

Partenaires techniques
Contrat de baie de FdF, CACEM, CAESM, ODE, DEAL, communes, comité de rivière, habitants...

Indicateurs	Valeur de l'indicateur
Nombre d'ateliers organisés	

Cette action est en lien avec les éléments suivants du SDAGE 2016 - 2021 de la Martinique	
<i>Orientation fondamentale</i>	OF4
<i>Sous-orientation</i>	IV-C
<i>Action en lien avec les mesures</i>	86